

PROVINCE DE QUÉBEC39^e LÉGISLATURE2^e SESSION**QUÉBEC, LE 5 MARS 2012**

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 5 mars 2012*

Aujourd'hui, à neuf heures, il a plu à l'honorable
Administratrice du Québec de sanctionner le projet
de loi suivant :

n^o 54 Loi concernant les paramètres sectoriels
de certaines mesures fiscales

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi
par l'honorable Administratrice du Québec.